



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 22 juin 2026 à 19h30 sur convocation de Monsieur le Maire du 7 mai 2026.

ORDRE DU JOUR

- ✓ Désignation du secrétaire de séance,
- ✓ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 18 mai 2026

ADMINISTRATION GENERALE

- N°38-2026 – Avis concernant le projet d'implantation d'un nouvel EPR à CREYS-MALVILLE,

Présents : Céline BAYET, Olivier BEGEL, Christophe DOUCHET, Didier-Serge FAVERIEUX (arrivée 20h00), Michael GILLET, Antoine MANCEAU, Nadège MANCHON, Antoine MARCE, Laetitia MICHAUD, Murièle MICHAUD, Ghislaine NEBOIS, Hugo PLA, Aurélie SORLIN, Céline VILLEVIEILLE.

Pouvoir donné : 1 – Alexis CURT

Le quorum est atteint.

.....

Laetitia MICHAUD est nommée secrétaire de séance – 15 votes POUR

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 mai 2026 – 14 POUR

➤ N°38-2026 – Avis concernant le projet d'implantation d'un nouvel EPR à CREYS-MALVILLE
--

Contexte :

Fin avril 2026, EDF a pris attache auprès du président de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné ainsi qu'auprès du maire de Creys-Mépieu, du président du département de l'Isère et du président de la région AURA dans la même temporalité. Il a été évoqué le programme du nouveau nucléaire français et possiblement si le territoire de la communauté de communes se porterait candidat pour accueillir une nouvelle paire de réacteurs EPR2 sur le site de Creys-Malville. Plusieurs sites en France devraient être également en lice pour les candidatures et seront présentés au Président de la République prochainement.

Vu l'extrait du rapport destiné aux membres du conseil communautaire du 14 avril 2025 transmis aux élus préalablement à cette séance,

Vu le cahier d'acteurs « projet de deux nouveaux réacteurs nucléaires dans le Bugey, présenté en conseil communautaire le 17 avril 2025, transmis aux élus préalablement à cette séance,

Vu le relevé des échanges de la conférence des maires au sujet de l'implantation ou non d'un nouvel EPR à Creys-Malville le 27 juin 2026, transmis aux élus préalablement à cette séance,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se positionner sur le principe du projet d'implantation d'un nouvel EPR à CREYS-MALVILLE,

Entendu cet exposé, après avoir visionné le support de présentation rédigé par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 14 Pour, 1 Contre et 0 Abstention donne son accord sur le principe du projet d'implantation d'un nouvel EPR à CREYS-MALVILLE.

Antoine MARCE demande s'interroge sur les aménagements qui devront être faits à l'échelle des territoires. Christophe DOUCHET explique que tout sera décidé par la suite. Il faudra impérativement être présents aux réunions du Symbord notamment pour suivre l'actualité. Le projet est déjà lancé, puisque jeudi 25/06 la CCBD proposera au vote le dépôt de sa candidature pour le projet d'implantation d'un nouvel EPR à CREYS MALVILLE. L'objectif du présent Conseil Municipal est vraiment de présenter le projet dans sa globalité.

Fin de séance 20h30

